

Création de points STOC EPS / de transects SHOC et saisie des données avec les bases de données en ligne : guide de démarrage rapide

NB : un mode d'emploi complet sera fourni prochainement, cette première version a été réalisée par Willy Raitière, observateur de Loire-Atlantique, merci à lui.

STOC-EPS

Pour la saisie des données dans le cadre du protocole STOC, il vous faut au préalable déclarer votre carré STOC et placer vos points d'écoute.

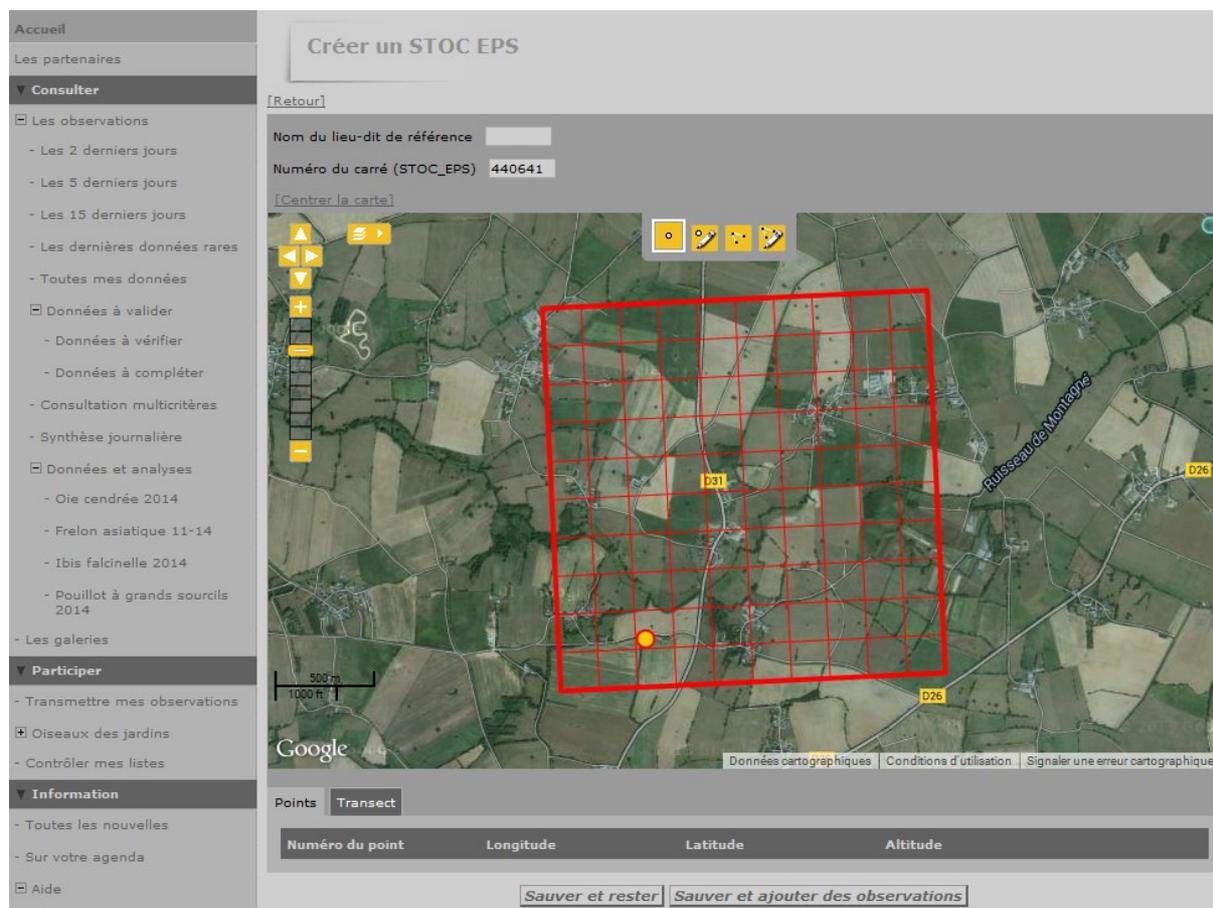
Pour se faire, cliquez sur « Transmettre mes observations » puis sur un endroit de la carte situé dans le carré STOC que vous voulez déclarer.

Vous aurez alors le choix entre 3 possibilités : « Ajouter une observation précise », « Créer un STOC EPS » ou « Créer un SHOC » (cf. ci-dessous)

The screenshot displays the web application interface for STOC-EPS. On the left is a navigation menu with sections: 'Consulter' (with sub-items like 'Les observations', 'Données à valider', 'Participer'), 'Oiseaux des jardins', 'Information', and 'Atlas'. The main area features a map with several orange circular markers representing observation points. A red outline on the map indicates a STOC square. A context menu is open over the map, showing three options: 'Ajouter une observation précise', 'Créer un STOC EPS', and 'Créer un SHOC'. Above the map, there are input fields for geographical coordinates (Lon, Lat) and a dropdown menu for selecting a commune. The map includes a scale bar (500m, 1000ft) and a Google logo.

Dans le cadre du STOC, choisissez « Créer un STOC EPS ».

La fenêtre ci-dessous s'affiche alors :



Vérifier d'abord que le numéro du carré STOC EPS affiché est correct. Si cela n'est pas le cas, c'est que vous avez cliqué en dehors du carré.

Si le numéro du carré STOC est bon, vous pouvez alors saisir le nom du lieu-dit de référence dans la case prévue à cet effet. Choisissez le lieu-dit que vous souhaitez, situé de préférence au sein du carré.

Ensuite, vous pouvez positionner vos points d'écoute sur la carte, en commençant par votre point n°1, jusqu'au point n°10. Un simple clic suffit pour placer un point d'écoute.

Si vous avez créé un point d'écoute par erreur, vous pouvez le supprimer en cliquant sur la croix située à droite du tableau récapitulant les points d'écoute définis.



Une fois cela fait, vous devez tracer vos trajets entre deux points d'écoute à l'aide de l'icône .

Pour cela, il vous faut dessiner les transects un par un en cliquant sur la carte de manière régulière le long de votre trajet réalisé. A chaque changement de direction, un clic vous permet de suivre au mieux les courbes de votre trajet.

A la fin de chaque transect dessiné, un double-clic vous permet de le valider et de pouvoir saisir le transect suivant.

Si vous avez créé un transect par erreur, vous pouvez le supprimer en cliquant sur la croix située à droite du tableau récapitulant les transects dessinés (cf. image ci-dessous).

Créer un STOC EPS

[Retour]

Nom du lieu-dit de référence

Numéro du carré (STOC_EPS) 440140

[Centrer la carte]

1°30'25" W / 47°40'14" N

Le Champpeuville

Moulin du Champpeuville

Le Bas Champpeuville

Google

Données cartographiques ©2015 Google Imagerie ©2015, Cnes/Spot Image, DigitalGlobe Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

Points Transect

Numéro du transect	Longueur du transect
1	0.51 km

Sauver et rester Sauver et ajouter des observations

pour la suppression du transect

Ces 9 transects ainsi définis vous permettront de saisir notamment les données de mammifères observés sur les trajets entre deux points d'écoute.

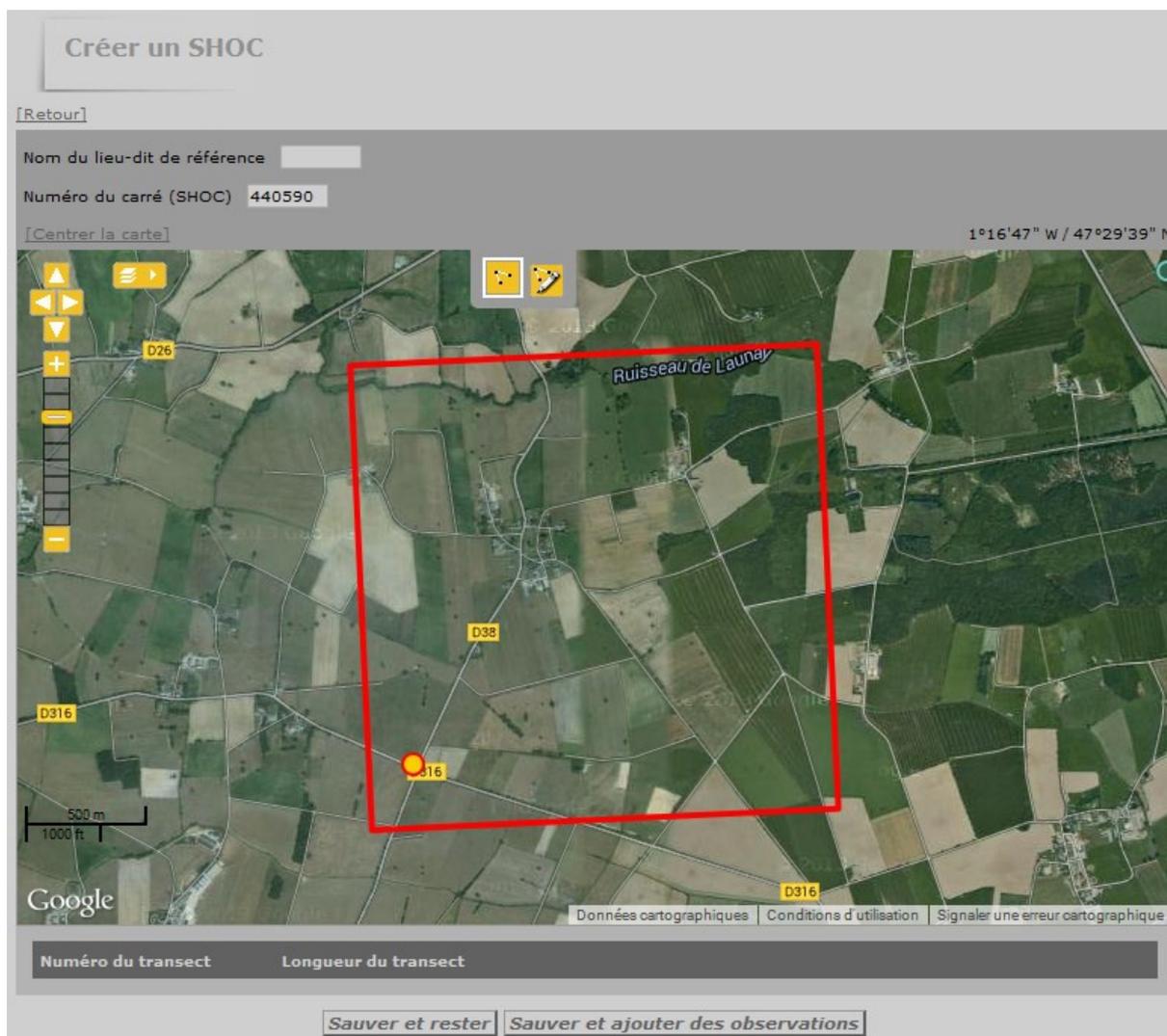


En cas d'erreur de saisie d'un point ou d'un transect, les icônes vous permettent de modifier respectivement les points d'écoute et les transects.

Une fois que vous avez déclaré vos points d'écoute et vos transects, l'opération est terminée. Vous pouvez cliquer sur « Sauver et rester » ou, dans le cas où vous avez des observations à saisir, sur « Sauver et ajouter des observations ».

SHOC

La procédure à appliquer est sensiblement la même que dans le cas du STOC (cf. ci-dessus). Cliquez sur « Transmettre mes observations » puis sur un endroit de la carte situé dans le carré SHOC que vous voulez déclarer. Choisissez « Créer un SHOC » et vous verrez apparaître la fenêtre ci-dessous.



Vous pouvez alors saisir le nom du lieu-dit de référence dans la case prévue à cet effet. Choisissez le lieu-dit que vous souhaitez, situé de préférence au sein du carré.

Ensuite, vous pouvez positionner vos transects, en commençant par votre transect n°1.

Pour cela, il vous faut dessiner les transects un par un en cliquant sur la carte de manière régulière le long de votre trajet réalisé. A chaque changement de direction, un clic vous permet de suivre au mieux les courbes de votre trajet.

A la fin de chaque transect dessiné, un double-clic vous permet de le valider et de pouvoir saisir le transect suivant.



En cas d'erreur de saisie d'un transect, l'icône  vous permet de le modifier a posteriori.

Si vous avez créé un transect par erreur, vous pouvez le supprimer en cliquant sur la croix située à droite du tableau récapitulant les transects dessinés (cf. image ci-dessous).

Créer un SHOC

[Retour]

Nom du lieu-dit de référence

Numéro du carré (SHOC) 440175

[Centrer la carte] 1°28'43" W / 47°39'08" N

Google

Données cartographiques ©2015 Google Imagerie ©2015, Cnes/Spot Image, DigitalGlobe, Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

Numéro du transect	Longueur du transect
1	0.61 km

[Sauver et rester](#) [Sauver et ajouter des observations](#)

pour la suppression du transect

Une fois que vous avez déclaré vos transects, l'opération est terminée. Vous pouvez cliquer sur « Sauver et rester » ou, dans le cas où vous avez des observations à saisir, sur « Sauver et ajouter des observations ».

En cas de problème, pour la Vendée vous pouvez contacter :

André BARZIC, 02 51 95 21 27

andre.barzic@orange.fr